

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Zollikofen, le 14 décembre 2023

Paiement des primes IP-SUISSE pour les céréales/oléagineux/protéagineux de la récolte 2023

Plus de 11 millions de primes pour les céréales et oléagineux en faveur des producteurs IP-SUISSE. Pour le blé IP-SUISSE sans PSM, la prime supplémentaire s'élève à CHF 10.00/100 kg. Pour le blé de la classe Top Q sans PSM, la prime supplémentaire peut atteindre plus de CHF 18.00/100 kg de prime. Pour la première fois, des primes sont également distribuées pour les protéagineux IP-SUISSE.

Peu avant Noël, plus de 5'000 producteurs IP-SUISSE reçoivent leur prime pour la culture durable et respectueuse de l'environnement des céréales et oléagineux. Au total, plus de 11 millions de francs de prime ont pu être réalisés sur le marché. IP-SUISSE remercie ses nombreux partenaires de marché, qui récompensent la culture durable des agriculteurs et agricultrices IP-SUISSE par le paiement de la prime.

Jusqu'à CHF 18.60/100 kg de prime pour le blé Top Q sans PSM

Le montant des primes se situe à un niveau similaire à celui de l'année dernière. La quantité récoltée en 2023 se situe à un niveau moyen. Une fois de plus, la surface de céréales sans produits phytosanitaires a pu être augmentée. Pour les céréales cultivées sans produits phytosanitaires, une prime supplémentaire de CHF 10.00/100 kg a de nouveau pu être obtenue. Pour les variétés TOP Q (Runal, Piz Nair, Titlis) cultivées sans produits phytosanitaires, une prime de CHF 18.60/100 kg peut être versée.

Pour le colza IP-SUISSE, une prime de CHF 10.00/100 kg a pu être obtenue, pour le tournesol, CHF 15.00/100 kg.

Pour la récolte 2023, diverses plantes protéiques ont pu être cultivées et commercialisées pour la première fois chez IP-SUISSE. Pour cela, les producteurs reçoivent également ces jours-ci les primes.

Pour les pois protéagineux et les féveroles, la prime s'élève à CHF 10.00/100kg et pour les pois chiches à CHF 50.00/100kg.

Composition du décompte de prime IP-SUISSE Céréales récolte 2023

Primes CHF/100 kg	Blé Top ^q	Blé Top	Blé 1	Blé 2	Seigle
Prime IPS	8.60	4.50	4.30	3.80	8.00
Primes IPS sans produits phytosanitaires	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
Total (primes IPS sans produits phytosanitaires + supplémentaire)	18.60	14.50	14.30	13.80	18.00

Composition du décompte de prime IP-SUISSE oléagineux récolte 2023

Primes CHF/100 kg	Colza classique.	Holl Colza	Tournesol classique.	Tournesol HO
Prime IPS	10.00	10.00	15.00	15.00

Pour de plus amples informations :

IP-SUISSE

Christophe Eggenschwiler, directeur : christophe.eggenschwiler@ipsuisse.ch, 031 910 60 00

Alexandre Bardet, responsable de la production végétale : alexandre.bardet@ipsuisse.ch,
031 910 60 00